

Province de Québec
MRC de Maria-Chapdelaine
Municipalité de Saint-Thomas-Didyme

Une assemblée extraordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Thomas-Didyme s'est tenue le lundi 12 mai 2025 à 19h30, à la salle des délibérations du conseil municipal.

Sont présents, Madame Danielle Coutu, ainsi que Messieurs les conseillers Richard Duchesne, Martial St-Amant et Roger Landry.

Sont absent monsieur Léon-Paul Darveau et madame Laurie Godin

L'assemblée est sous la présidence de Madame Sylvie Coulombe, mairesse.

Est aussi présente Madame Lyne Mailloux, directrice générale et greffière trésorière.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour :

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par madame la mairesse
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Dépôt du rapport financier et du rapport de vérification pour l'année se terminant le 31 décembre 2024
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MADAME LA MAIRESSE

24-817 Madame la mairesse souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

24-818 À la suite de la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Danielle Coutu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE VÉRIFICATION POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

24-819 **CONSIDÉRANT** l'article 176.1 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT le rapport des vérificateurs de la firme MNP de la Municipalité;

Il est proposé par Roger Landry et résolu unanimement d'approuver le dépôt des états financiers de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme indiquant un excédent net des activités de fonctionnement de 213 758\$ se terminant le 31 décembre 2024 et d'autoriser la transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

	États financiers avant consolidation	États financiers après consolidation
Revenus de fonctionnement	2 063 650\$	2 253 239\$
Revenu d'investissement	1 106 734\$	1 126 134\$
Charges de fonctionnement	1 896 748\$	2 079 734\$
Excédent de fonctionnement	166 902\$	173 505\$
Conciliation à des fins fiscales	114 961 \$	116 603\$
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	204 273\$	213 758\$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24-820

Sur proposition de Martial St-Amant l'assemblée est levée à 19h42.

Sylvia Coulombe

Sylvie Coulombe
Mairesse

Lyne Mailloux

Lyne Mailloux
Directrice générale greffière-trésorière